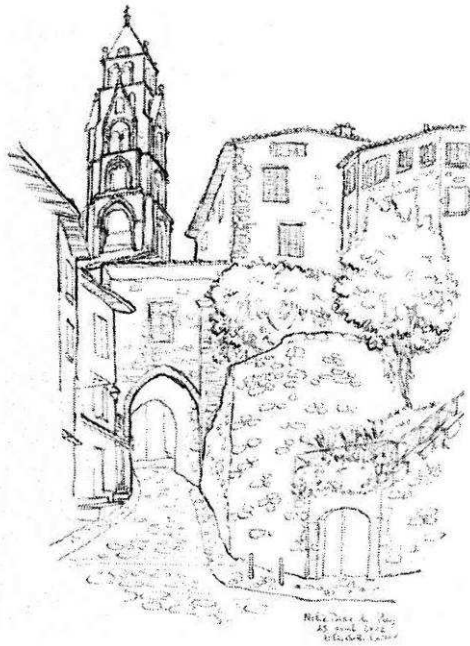




JUBILÉ
notre Dame du Puy



Diocèse de St-Flour
Pèlerinage du « Grand Pardon »
au Puy en Velay
avec le Diocèse de Clermont
Dimanche 19 juin 2016



La cathédrale du Puy en Velay, vue de
l'entrée du Grand séminaire

Service des Pèlerinages 15

Maison Diocésaine Saint-Paul
18 bis rue du Cayla - BP 417
15004 AURILLAC CEDEX

04.71.48.13.00
pelerinages15@diocese15.fr



Dimanche 19 juin 2016

Programme

6 h 15 Départ en car **d'AURILLAC**
Arrêt **MURAT.**

7 h 50 St FLOUR

9 h 15 Arrivée au Puy.

Rendez-vous avec les Pèlerins
de Clermont.

9 h 30 Démarche Jubilaire.

10 h 30 Messe du Jubilé
à la Cathédrale du Puy.

12 h 00 Déjeuner
au Grand Séminaire.

Temps libre

Propositions de découverte de la Ville

15 h Rencontre avec le Père Ollu
Directeur des Pèlerinages du PUY.

16 h 00 Départ pour St FLOUR
et AURILLAC (arrivée vers 19 H).

Prix : 42 €

Incluant transport en car, repas, assurance, frais
Jubilé **pour un minimum de 35 personnes.**



Dès 951, partira du Puy la première
des quatre grandes routes qui condui-
ront au tombeau de l'apôtre
saint Jacques à
Compostelle ; à partir de la fin du
Xe siècle, en 992, se mettra en
place le Grand Pardon
ou Jubilé du Puy.

*« En 992, le Pape Jean XI décrète que chaque
fois que le 25 mars, date de l'annonciation
et patronage de la Basilique, va coïncider
avec le Vendredi Saint,
c'est-à-dire en une rencontre merveilleuse des
mystères de l'Incarnation et de la Rédemption,
une année jubilaire sera accordée avec
abondance de grâces. »*

Or, cette année,
le Vendredi Saint sera le 25 mars...
**...n'attendez pas le prochain jubilé qui
lui se tiendra en 2157 !**

Pèlerinage au PUY – Dimanche 19 juin 2016

A détacher et à retourner à :

Service des Pèlerinages 15—Maison Diocésaine Saint Paul - 18 bis rue du Cayla—BP 417 15004 AURILLAC CEDEX

M. M. Mlle Mlle Père

(rayer les mentions inutiles)

NOMPrénom.....

ADRESSE

Code Postal..... Ville.....Tél.....

Mail.....

Règlement : par chèque à l'ordre de **Pèlerinages 15.**